LE JOURNAL de Benayes

P R I N T E M P S 2 0 1 8

Directeur de la publication : Jean-Louis Maury *imprimé par nos soins*
Site internet de la commune : www.benayes.fr

a g e n d a

Cérémonie du 8 Mai
Rassemblement à 11 Heures devant la Mairie.

Fête de la Font Faure
Réservations pour le repas au 05 55 73 46 72 ou 05 55 09 97 20

Marche nocturne
13 Juillet
Rassemblement à 20 Heures devant la Mairie.

E D I T O R I A L

La commune de Benayes a été amenée à recruter un nouveau cantonnier. Il a été embauché en CDD le 5 mars.

Au cours de l'année 2017, Aurélien m'avait fait part de son intention de travailler plus de temps à la mairie. Cela n'avait pas pu se réaliser.

A la fin de l'année dernière, il nous a informés de son intention de quitter son emploi à la commune. Il nous a adressé sa lettre de démission à la fin du mois de novembre 2017 en évoquant des motifs personnels.

De ce fait, nous avons lancé un appel à candidature et recruté Monsieur François Prouilhac, âgé de 45 ans, possédant ses CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité). Il a une très bonne expérience dans les travaux publics. Il a signé un CDD avec la commune allant jusqu'au premier avril 2018. Nous l'avons embauché comme agent technique territorial à mi-temps à partir de cette date.

Nous souhaitons qu'il se sente bien dans son nouvel emploi et qu'il apporte par ses compétences une meilleure qualité de vie aux habitants de la commune.

Le Maire, Jean-Louis Maury

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2018.

Le conseil réuni sous la présidence de Monsieur le Maire décide, à l'unanimité des membres présents, de transférer au département la compétence réglementation des boisements.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2018.

Le conseil réuni sous la présidence de Monsieur le Maire a voté à l'unanimité des membres présents le renouvellement du contrat de l'entretien des cloches de l'église à l'entreprise Brouillet.

En questions diverses, le conseil donne son accord à l'adhésion de la communauté de communes du pays Lubersac-Pompadour au syndicat DORSAL afin de réaliser la pose de la fibre optique sur son territoire.

ETAT CIVIL

Décès :

SIAUVE Denise Charlotte, le 22/02/2018 (POMPADOUR)

MONTINTIN Monique Yvette, Veuve ROUSSEAU, le 20/03/2018 (TREIGNAC)

AUDRERIE Raymond Henri, le 30/03/2018 (BENAYES)

Naissance :

KRETSCH MAGE Jeanne Geneviève, le 11/04/2018 (TULLE)

BUDGET 2018

Le 30 mars, le conseil votait les budgets annuels de la commune. Comme nous le voyons sur le tableau ci-joint, 2017 fut une année de rigueur dans la gestion des comptes de la commune, les dépenses furent inférieures aux prévisions et les recettes, supérieures à ce que nous avions prévu. Pour 2018, nous avons les projets de changer l'épareuse et le tracteur tondeuse, les deux ayant fait leur temps. Nous aurons aussi l'achat des plaques de rues et les numéros qui devront être posés sur les habitations et le remplacement de quelques panneaux de signalisations volés. Nous prévoyons également quelques travaux sur les routes.

La baisse des dotations de l'état fut de 30% sur les 5 dernières années, ce manque se fait sentir sur les investissements et sur la gestion du quotidien. Nous faisons au mieux, avec nos faibles moyens.

	DEPENSES				RECETTES			
Fonctionnement	**Intitulé**	**BP 2017**	**CA 2017**	**BP 2018**	**Intitulé**	**BP 2017**	**CA 2017**	**BP 2018**
	Charges a caractère général (011)	65 551,58	63 066,65	78 711,00	Produits des services (70)	8 990,00	8 002,77	8 500,00
	Charge de personnel (012)	124 075,29	118 544,93	118 680,00	Impôts et taxes (73)	118 154,00	119 129,47	120 547,00
	Autres charges gestion courante (65)	15 800,00	15 026,22	19 100,00	Dotations et subventions (74)	87 587,00	81 908,97	73 341,00
	Charges financières (66)	3 000,00	2 587,39	2 795,00	Loc. immeubles communaux (75)	9 490,00	8 032,80	8 400,00
	Charges exceptionnelles (67)				atténuations de charges (013)	33 000,00	30 218,33	27 500,00
	ALLOC COMP + FPIC (014)	19 282,00	19 002,00	19 002,00	Produits exceptionnels (77)		2 633,72	
	dépenses imprévues (022)							
	Sous-total opération réelles	***227 708,87***	***218 227,19***	***238 288,00***	***Sous-total opération réelles***	***257 221,00***	***249 926,06***	***238 288,00***
	Amortissement frais d'étude (6811)	770,00	760,80					
	Virement à la section d'invest. (023)	**45 158,02**			***Excédent de fonctionnement***	**16 415,89**		
	Cumul des dépenses	**273 636,89**	**218 987,99**	**238 288,00**	**Cumul des recettes**	**273 636,89**	**249 926,06**	**238 288,00**
Investissement	**Intitulé**	**BP 2017**	**CA 2017**	**BP 2018**	**Intitulé**	**BP 2017**	**CA 2017**	**BP 2018**
	Remboursement d'emprunts (1641)	10 610,00	10 601,45	10 874,00	FCTVA (10222)	1 724,00	1 625,17	7 800,00
	immobilisations incorporelles (20)				TLE / Taxe d'aménagt. (10226)			
	immobilisations corporelles (21)	4 000,00		28 000,00	Emprunts (1641)			46 918,86
	travaux en cours (23)	50 420,80	48 077,94	52 233,00	Subventions de l'Etat (1321)	3 500,00		3 500,00
	Rembourst. Cautions (165)	350,00	304,90		Subventions de la Région (1322)			
					Subventions Conseil Déprt. (1323)			26 493,00
					Autres sub. Fond.patrimoin (1328)	7 000,00	4 161,94	1 300,00
					D.E.T.R. voirie (48 %) (1341)	19 344,00		19 344,00
					Dépôt de cautions		340,88	
	Sous total opération réelles	***65 380,80***	***58 984,29***	***91 107,00***	***Sous-total opération réelles***	***31 568,00***	***6 127,99***	***105 355,86***
	reverst. CC partie excédent assainist.				**Affectation du résultat (1068)**		**9 309,99**	**49 987,68**
	(1068)	**5 000,00**			Amortist. frais d'études (28031)	770,00	760,80	
					Virement de la Sec.Fonct.(021)	**45 158,02**		
	Déficit d'investissement (001)	**7 456,02**		**64 236,54**	***Excédent d'investissement (001)***			
	Cumul des dépenses	**77 836,82**	**58 984,29**	**155 343,54**	**Cumul des recettes**	**77 496,02**	**16 198,78**	**155 343,54**

Résultat de l'exercice	INV	-42 785,51	Résultat de clôture	INV	-64 236,54
	FONCT	30 938,07		FONCT	37 736,65

COMITE DES FETES

Message du comité

Lors de son assemblée générale du 27 octobre 2017, les membres du comité des fêtes, sur proposition du bureau de l'association, ont fait part de leur souhait de refuser la subvention que lui attribue tous les ans la commune de Benayes.

Nous remercions grandement le conseil municipal pour ce soutien financier indéfectible depuis de nombreuses années. Au regard de l'ensemble des facilités qui nous sont accordées (prêt de la salle des fêtes, mise à disposition de locaux pour le matériel, prise en charge financière du feu d'artifices...), et des difficultés financières que connaissent les petites collectivités comme la nôtre, nous préférons que la commune garde la somme qui devait nous être versée. Nous souhaiterions qu'elle puisse permettre d'effectuer les réparations dont les bâtiments communaux ont besoin.

Nous remercions bien entendu le conseil municipal pour le soutien qu'il nous témoigne depuis le commencement de l'association, nous continuerons à faire vivre cette commune chère à notre cœur à tous.

" *Le bureau du comité des fêtes de Benayes* "

CEREMONIE DU 19 MARS

Visitez votre site internet :

Des informations, des photos, les archives du journal de Benayes, le journal communautaire, des liens pour différents services…

Voici les chiffres du recensement:

- Résidences principales : 120
- Résidences secondaires : 63
- Logements vacants : 14
- Population : 224 habitants

COMMUNAUTE DE COMMUNE

Une nouvelle signalétique pour le Pays de Lubersac-Pompadour

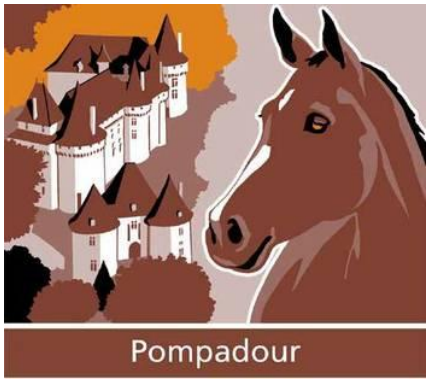

Suite à l'enlèvement des anciens panneaux de signalisation touristique situés sur l'A20, entre Limoges et Brive, les collectivités concernées ont été contactées afin de leur proposer d'investir dans une nouvelle signalétique. Voici le visuel choisi pour les deux panneaux annonçant le Pays de **Lubersac-Pompadour**, qui seront positionnés en amont des sorties 44 (sens nord/sud) et 45 (sens sud/nord). La communauté de communes a entièrement pris en charge cet investissement. (Le coût est d'environ 20 000 €)

Soirée musique du 12 janvier

Le 12 Janvier, en soirée, une bien agréable manifestation s'est déroulée en l'église de Benayes.

En effet, pour prendre contact avec la population, Marina et Christian, deux nouveaux habitants du village chez Vergnaud ont proposé de nous offrir un moment musical. Ils ont avec beaucoup de talent interprété des chants de Noël, certains en patois du Lot et joué des valses, bourrées, mazurkas, polkas…

Notre petite église, d'habitude si calme, a résonné au son de leurs instruments de musique (violon, accordéon, chabrette…) pour le plus grand bonheur de ceux qui étaient venus les écouter.

Puis, interprètes et spectateurs se sont retrouvés à la salle des fêtes pour déguster une part de galette et un délicieux vin chaud.

Merci pour cette belle initiative appréciée de tous et bienvenue parmi nous à ces bien sympathiques mélomanes et tout nouveaux Benayots !

L'ensemble vocal « TULLA VOCE »

En concert à Benayes, le 25 Mars : l'ensemble vocal TULLA VOCE (dont Mireille et Alain font partie)
Une première réussie !

Pays de Lubersac-Pompadour

Réunion Cantonale d'Uzerche: Plusieurs visites au Pays de Lubersac-Pompadour

Annie Queyrel-Peyramaure et Francis Comby Conseillers départementaux du canton d'Uzerche, ont effectué plusieurs visites au Pays de Lubersac-Pompadour, accompagnés du président du Conseil Départemental Pascal COSTE et de nombreux élus du Pays.

Les Ecuries du Mas à St Sornin-Lavolps, crèche et relais assistantes maternelles à Arnac-Pompadour.

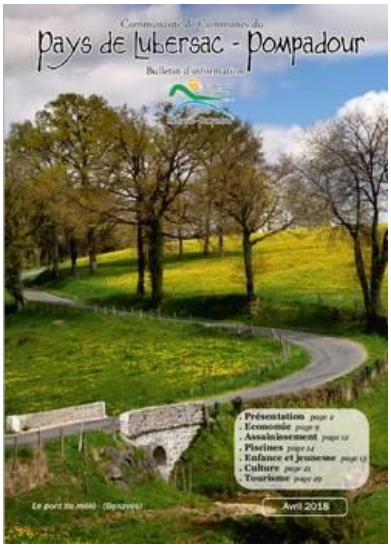

Retrouvez ce bulletin sur votre site :
www.benayes.fr

CUISINONS UN PEU…

Œufs cocotte à la crème de bacon (facile)

Nombre de personnes : 6
Temps de préparation : 10 minutes
Temps de cuisson : 12 minutes

Ingrédients :
12 œufs
6 tranches de bacon
30 cl de crème épaisse
1 bouquet de fines herbes (cerfeuil, ciboulette, estragon)
30 g de beurre
sel et poivre

Étapes :
1. Préchauffez le four à th 5 (150°). Coupez le bacon en lanières. Dans une casserole, faites chauffer la crème fraîche avec le bacon et retirez du feu dès les premiers signes d'ébullition.
2. Couvrez la casserole et laissez refroidir la crème. Lavez, épongez et ciselez les fines herbes. Mélangez-les à la crème de bacon.
3. Répartissez la préparation dans 6 mini cocottes beurrées (à défaut, des ramequins) et cassez 2 œufs dans chacune. Salez (peu, à cause du bacon) et poivrez.
4. Disposez les mini cocottes à découvert sur une grille au centre du four et faites cuire pendant environ 10 min, le temps que le blanc soit pris mais le jaune encore fluide. Servez au sortir du four.

JOUONS UN PEU…

SYLLABES MANQUANTES

Reconstituez neuf mots en utilisant les syllabes proposées.
Les initiales des mots trouvées formeront le nom d'un astronome et mathématicien français qui inventa la première horloge parlante du monde, mise en service à Paris le 14 février 1933.

1 . -- NE --
2 . --- VI ----
3 . CA --- ---
4 . LU --- --- RE
5 . -- LE ---
6 . ---- --- SURE
7 . --- AM ----
8 . -- --- LIN
9 . -- ME --

Syllabes à replacer

al	bes	cer
cis	en	gal
gro	ment	mi
nai	noir	nu
or	phe	ro
ser	tan	teur
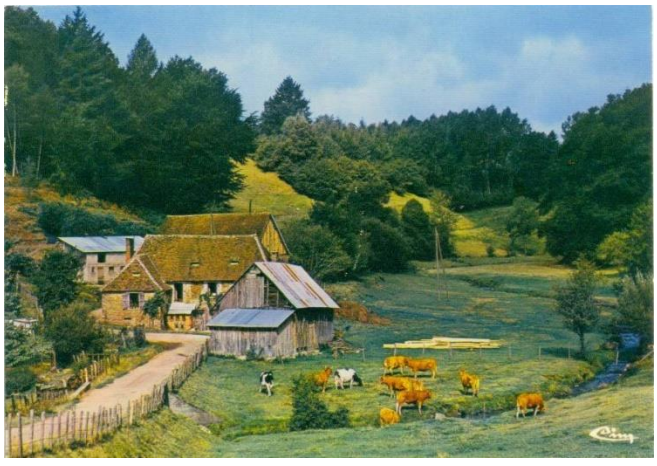
Solution du jeu :
1 : ennemi - 2 : serviteur -
3 : cabestan - 4 : lucernaire -
5 : allegro - 6 : noircissure -
7 : galamment - 8 : orphelin -
9 : numéro
Nom à trouver : Ernest ESCLANGON